



# SAINT-DENIS SOUS LE PRISME DU DÉVELOPPEMENT DURABLE





# *Capitale Outre-mer en Mouvement*

## SOMMAIRE

Rapport annuel de Saint-Denis en matière de développement durable

5



En route vers la labellisation « Ville Amie des Aînés

9



Lutter contre les conduites addictives

13



Un projet d'aire de jeux d'eau au parc urbain de la Trinité

17





# **RAPPORT ANNUEL DE SAINT-DENIS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

## **RAPPORT N° 22/6-002**

Rapport sur la situation de la Commune de Saint-Denis  
en matière de développement durable pour 2022

Ville écologique, Saint-Denis conduit, au travers de ses politiques municipales et de son projet urbain, l'ambition d'un développement équilibré de son territoire. Elle construit, en lien avec ses partenaires, les conditions d'une transition écologique et d'un modèle de ville durable qui concilie les exigences d'une solidarité qui rassemble, d'un développement responsable et d'un vivre-ensemble apaisé.



**ERICKA BAREIGTS**

Maire de Saint-Denis

« Avec l'installation cette année d'une douzaine d'agriculteurs et la poursuite des projets initiés précédemment, comme la création de forêts urbaines, la ville jardin pousse et grandit. Il reste beaucoup à faire pour en finir avec la ville minérale, mais les principes d'hyperproximité, de travail partenarial et de participation citoyenne, portent leurs fruits. Saint-Denis se verdit, s'apaise et montre l'exemple.. »

Le rapport du développement durable (voir encadré) est une occasion et un rendez-vous annuel pour rendre compte aux Dionysien.nes de ce qu'a fait la Ville en matière de développement durable. Il constitue une synthèse de l'action conduite par la Collectivité en montrant la diversité des politiques qui ont intégré le développement durable comme objectif et levier d'actions mais également comment le développement durable entre dans le fonctionnement de la Collectivité et celui des services municipaux.

En 2022, Saint-Denis a initié et conduit de nombreuses actions en lien avec les trois grands domaines du développement durable : lier l'écologie, l'économie avec une solidarité soutenable et participative. Le développement durable est au cœur du projet de ville jardin.

La Ville a participé à des actions récurrentes, telles que l'opération « les jours, de la nuit » pour sensibiliser la population à la pollution lumineuse. Au mois d'avril, la Ville a éteint les éclairages publics la nuit, afin de faciliter l'envol des jeunes pétrels de Barau et pétrels noirs de Bourbon. À côté de cette opération, la Ville a lancé une modernisation de son parc d'éclairage public pour remplacer les derniers lampadaires par des éclairages à LED et pour équiper les stades de systèmes limitant la pollution lumineuse.

Dans le même temps, la ville a poursuivi l'opération « Une naissance, un arbre », qui ajoutera, au moins, 12 000 arbres, endémiques ou indigènes, supplémentaires à la fin de la mandature. Une convention a été signée avec le Département de La Réunion, afin que la Commune bénifie du plan quinquennal « un million d'arbres à La Réunion », dotant la ville d'une subvention de 10 € par individus.

La Ville a également étendu des dispositifs préexistants à travers la création de nouvelles pistes cyclables. L'objectif est de doubler, d'ici 2026, le nombre de pistes cyclables pour les porter à 60 kilomètres. Dernière née, en partenariat avec la Cinor, la voie partagée vélo et bus qui permet de relier le boulevard sud à la poste en passant par le rectorat et le lycée Georges Brassens.

Le rapport développement durable est un rendez-vous annuel répondant aux obligations posées par l'article 255 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle II) qui soumet les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants à l'obligation de présenter, préalablement au débat sur le budget, un rapport sur leur situation en matière de développement durable. Ce rapport permet de présenter les actions entreprises par la collectivité en matière de développement durable et d'illustrer la contribution de la Ville de Saint-Denis aux défis nationaux, européens et internationaux dans ce domaine.

Il met ainsi en lumière les actions responsables les plus significatives réalisées par les services de la Ville au travers du prisme des cinq finalités du développement durable :

- Lutter contre le changement climatique et pour la protection de l'atmosphère ;
- Préserver la biodiversité, les milieux naturels et les ressources
- Renforcer la cohésion sociale et solidaire entre les territoires et les générations ;
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- Favoriser les dynamiques de développement suivant des modes de production et consommation responsables.



La Ville a lancé, avec la Cinor, une offre de location de vélo, à laquelle s'est ajoutée l'ouverture d'un vélo klinik, atelier participatif pour apprendre à réparer son vélo.

La commune a étendu, en 2022, la gratuité des bus aux jeunes, âgés de 21 à 22 ans (qui s'ajoutent aux jeunes de 6 à 20 ans). Elle a également, avec la Cinor, inauguré le premier téléphérique de La Réunion reliant le Chaudron à Bois de Nèfles. Ces mesures ont pour objectif de décloisonner les quartiers en misant sur une mobilité douce. Elles permettent également d'étoffer les alternatives au tout automobile.

La Ville a également étendu des projets citoyens, tels que les Comités d'Actions Citoyennes, qui sont désormais présents dans l'ensemble des quartiers pour porter des projets de développement par et pour les citoyen.nes.

En 2023, ce travail se poursuivra avec l'intégration au bilan de critères d'évaluation. Le travail collégial et partenarial se poursuivra également avec les autres collectivités et l'État.



## **EN ROUTE VERS LA LABELLISATION**

### **« VILLE AMIE DES AÎNÉS »**

**RAPPORT N° 22/6-004**

Démarche « Ville Amie des Aînés »  
Présentation de l'état d'avancement

Le Conseil Municipal valide l'avancement de la démarche « Ville amie des aînés » et le plan d'actions pluriannuel lié. Ville fraternelle, Saint-Denis accorde en effet une attention particulière à ses gramouines et continue à développer une politique ambitieuse en faveur de la Ville en adaptant la cité au vieillissement de la population.



**GILBERT ANNETTE**

Élu délégué aux seniors

« Nous sommes dans une démarche de labellisation qui a pour objectif de mettre en place un programme d'action sur trois ans, de 2023 à 2025. Nous avons un rendez-vous à Paris pour confirmer notre adhésion à la démarche et nous avons été auditionnés le 10 novembre 2022 par l'organisme qui vérifie que nous répondons bien à tous les critères de la démarche. Le plan d'actions a été voté au Conseil Municipal et le projet avance bien. Et surtout, il avance en concertation - car c'est l'esprit même du projet : travailler en étroite collaboration avec les bénéficiaires du plan et avec les partenaires. »

Engagée dès 2012 dans la démarche « Ville amie des aînés », Saint-Denis a intégré en 2013 le réseau Francophone « Villes Amies des Aînés » (RFVAA) de l'Organisation Mondiale de la Santé, pour la qualité de ses services et de ses actions dédiés aux seniors. Elle s'est alors vue attribuer plusieurs certifications en reconnaissance des actions menées en faveur des seniors.

Le RFVAA a également créé et mis en place en 2021 un label « AMI DES AÎNÉS® » qui se substitue aux certifications émises anciennement. Ce label à plusieurs niveaux d'appréciation constitue un outil complémentaire au service des collectivités engagées dans le réseau et vise à valoriser les dynamiques territoriales et à accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre d'une dynamique d'amélioration continue des politiques locales. Cette démarche de labellisation doit permettre aux collectivités de bénéficier d'une plus grande visibilité des étapes à mettre en œuvre pour être « AMI DES AÎNÉS® » et d'accompagner la transformation des engagements émis dans les territoires en actes concrets dans l'élaboration de leurs politiques publiques.

#### EN ROUTE VERS LE LABEL « VILLE AMIE DES AÎNÉS » (VADA)

Ville fraternelle, Saint-Denis s'est inscrite dans cette démarche de labellisation en 2022 pour permettre l'adaptation de son territoire au vieillissement de la population, et l'amélioration des conditions d'épanouissement des seniors.

La première phase de la démarche consistait à réaliser un portrait de territoire et à établir un diagnostic participatif avant d'élaborer un plan d'actions pluriannuel. L'étude conduite entre 2021 et 2022 a permis d'établir un portrait du territoire de Saint-Denis par une recherche documentaire et des entretiens auprès des services municipaux et des partenaires (tels le Département de la Réunion, la Caisse générale de Sécurité sociale, la CINOR, le CCAS de Saint-Denis, le Pôle emploi), et un diagnostic participatif grâce aux consultations effectuées directement ou indirectement auprès de 1 200 seniors, d'associations et de professionnels.



#### LA LABELLISATION, UNE DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT POUR TRANSFORMER LES ENGAGEMENTS DE LA VILLE EN ACTES CONCRETS

« Le label « AMI DES AÎNÉS® » vient garantir et valoriser la qualité des politiques publiques entreprises par les collectivités locales dans le cadre d'une meilleure prise en considération du vieillissement au sein de leur territoire.

Il constitue également un outil innovant afin d'accompagner pas-à-pas les acteurs locaux dans la mise en œuvre d'une dynamique d'amélioration, tel un guide méthodologique dans leur démarche « amie des aînés », un référentiel.

Ce référentiel s'appuie sur le programme initié par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), sur les retours d'expérience et l'évaluation des territoires déjà engagés et les préoccupations principales exprimées par les retraités français lors d'une large consultation. »

Ce travail collaboratif et en transversalité, suivi de deux séances de réflexion et d'échanges avec les services communaux et des partenaires, a conduit à l'élaboration du plan d'actions pluriannuel autour de 8 thèmes sur lesquels la Collectivité pourrait agir en co-construction avec ses partenaires :

- l'habitat,
- la culture et les loisirs,
- le lien social et la solidarité,
- la participation citoyenne et l'emploi,
- les transports et la mobilité,
- les espaces extérieurs et les bâtiments,
- l'autonomie, les services et les soins,
- l'information et la communication.

#### VERS LA RÉALISATION DU PLAN D'ACTIONS

Cette première phase réalisée, la Ville a présenté le 9 novembre 2022 la proposition de plan d'actions à des partenaires institutionnels et associatifs, ainsi qu'à des clubs seniors et à des citoyens seniors. Elle a également été auditée le 10 novembre en vue de la présentation finale du dossier pour la labellisation.

Le Conseil municipal a ensuite validé l'avancement de la démarche, et simultanément le plan d'actions inclus dans cette première phase, actant par là l'entrée de la collectivité dans la seconde phase de la démarche : la réalisation. La réalisation du plan d'actions nécessitera la mise en place de commissions de travail qui seront en charge de statuer sur la temporalité des actions, leur faisabilité, leur remédiation, leur mise en œuvre et leur évaluation. Le déploiement de ce plan d'actions devra néanmoins faire l'objet d'une recherche d'engagement partenarial et de financement.



## **LUTTER CONTRE LES CONDUITES ADDICTIVES**

### **RAPPORT N° 22/6-005**

- Partenariat entre la MILDECA (Mission interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites addictives), la Préfecture de La Réunion et la Ville de Saint-Denis
- Projet de prévention des conduites addictives à l'échelle du territoire de la Commune de Saint-Denis pour la période 2022-2024
- Autorisation de signer la convention de partenariat

Fraternelle et solidaire, la Ville de Saint-Denis est pleinement engagée dans la lutte contre les addictions depuis 2018. Elle réaffirme aujourd’hui cet engagement en s’apprêtant à signer une convention de partenariat avec la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives (MILDECA) et La Préfecture de la Réunion.



**MARIE-ANNICK ANDAMAYE**

Élue déléguée à la santé

« Depuis le début de notre mandat, nous avons décidé de mettre la santé au rang des priorités de notre action. Nous menons une politique active de lutte contre les addictions, conjuguant financement d’actions de terrain, sensibilisation des plus jeunes sur les conduites addictives et construction de partenariats tels que celui que nous signons aujourd’hui avec la MILDECA pour protéger nos familles et en particulier nos jeunes qui y sont extrêmement vulnérables. »

### UNE CONVENTION POUR LUTTER CONTRE LES CONDUITES ADDICTIVES

Les conduites addictives représentent aujourd’hui des enjeux sanitaires, sociaux et de sécurité importants pour la commune de Saint-Denis. C'est pourquoi la Ville a fait de la lutte contre les addictions un des axes majeurs de sa politique de santé publique en matière de prévention. Elle s'inscrit ainsi parfaitement dans la feuille de route territoriale MILDECA et le Plan régional de Santé, qui fixent des objectifs précis sur la thématique.

Le projet porté par la commune – intitulé Déployer une stratégie d’actions afin de lutter et de réduire les risques de conduites addictives sur la commune de Saint-Denis – a d’ailleurs été retenu par la MILDECA. Il donnera bientôt lieu à la signature d’une convention de partenariat avec la Mission interministérielle et la Préfecture de la Réunion pour la période 2022-2024.

Le coût total du projet, s’élèvant à 183 600 €, devrait être financé à 75 % par la MILDECA.



### 5 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Le projet Déployer une stratégie d’actions afin de lutter et de réduire les risques de conduites addictives sur la commune de Saint-Denis se décline en 5 objectifs opérationnels :

- Faciliter l'accès à la prévention, aux soins, à la réduction des risques et des dommages liés aux conduites addictives pour les habitant.es de la commune,
- Favoriser un environnement protecteur pour les jeunes et les familles en s'appuyant sur la Maison Sport Santé,
- Favoriser la coordination de l'ensemble des acteurs et la mise en place de synergies contre les addictions,
- Faciliter l'accès à la prévention, aux soins et à la réduction des risques et dommages liés aux conduites addictives en faveur du personnel communal sur son lieu de travail,
- Favoriser une meilleure application des “interdits protecteurs”.

Chacun de ses objectifs sera réalisé au travers d'un plan d'actions mis en place d'ici fin 2024.

La MILDECA apportera son soutien méthodologique à la Ville et assurera le suivi régulier du projet.

### UNE CONTINUITÉ DE RÉPONSE À UN PROBLÈME IDENTIFIÉ

Depuis 2018, la commune de Saint-Denis s'est fortement engagée dans un plan de lutte contre les addictions. Plusieurs actions de prévention ont été mises en place pour protéger les jeunes, éviter l’entrée dans le tabagisme et éviter ou retarder l’entrée dans la consommation d’autres substances psychoactives. En 2020, la nouvelle municipalité a créé une Direction de la santé publique, rattachée à la Direction Générale Adjointe Ville Fraternelle, afin de mieux accompagner le territoire dans la prise en compte des enjeux de santé et de se positionner comme un acteur majeur dans le plan de lutte contre les addictions.

Celles-ci constituent en effet un problème majeur de santé publique, identifié comme tel dans le cadre du diagnostic local de santé de Saint-Denis, celles qui touchent le plus de jeunes restant le tabac et l'alcool. Aussi, les actions identifiées s’inscriront dans l’axe Addictions du Contrat local de santé de Saint-Denis, qui sera travaillé de façon privilégiée avec les acteurs de prévention et du soin.



## **UN PROJET D'AIRE DE JEUX D'EAU AU PARC URBAIN DE LA TRINITÉ**

### **RAPPORT N° 22/6-030**

- Construction d'une aire de jeux d'eau au parc urbain de la Trinité
- Autorisation de lancer la consultation et de signer les actes

Attachée à proposer une offre de loisirs de qualité et de proximité aux Dionysien.nes, la Ville de Saint-Denis va lancer une consultation pour la construction d'une aire de jeux d'eau au parc de la Trinité. Un projet ludique et écologique.



**IBRAHIM DINDAR**

Élu délégué au cadre de vie, environnement et propreté

*« Avec l'installation cette année d'une douzaine d'agriculteurs et la poursuite des projets initiés précédemment, comme la création de forêts urbaines, la ville jardin pousse et grandit. Il reste beaucoup à faire pour en finir avec la ville minérale, mais les principes d'hyperproximité, de travail partenarial et de participation citoyenne, portent leurs fruits. Saint-Denis se verdit, s'apaise et montre l'exemple.. »*

La Ville de Saint-Denis souhaite créer une nouvelle aire de jeux d'eau ludique et attractive au sein du parc urbain de la Trinité.

Celle-ci s'installerait en amont du plateau des manifestations du parc urbain de la Trinité, occupant 2 000 m<sup>2</sup> sur un espace d'1 ha clôturé. Un positionnement qui permettrait de dynamiser une zone du parc fréquentée tant par les joggeurs que par les familles dionysiennes et réunionnaises.

Aménagement ludique et esthétique, cette nouvelle aire de jeux proposera une ambiance insulaire reprenant différents paysages de La Réunion : l'intérieur de l'île avec une cascade, le littoral avec une plage, et le front de mer avec le lagon.

Pour cet aménagement, la Ville maintient son engagement en faveur du développement durable : les eaux collectées sur l'aire de jeux seront recyclées et réutilisées sur place grâce la mise en œuvre d'une unité de traitement par chloration, afin de préserver la ressource.

L'estimation du coût des travaux est de 1 472 000 € HT au mois d'octobre 2022. Une marge financière est à prévoir en cas d'inflation des prix le temps de passation et d'exécution des marchés de travaux.



*Capitale Outre-mer  
en Mouvement*

## DOSSIER DE PRESSE

SAINT-DENIS SOUS LE PRISME DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022



## CONTACT MEDIA

ERIC FONTAINE  
Directeur de la Communication  
0692 65 60 23  
e.fontaine@saintdenis.re